

BOOSTEZ VOTRE PROJET GRÂCE À :

BIO'innov 2019

Programme régional d'accompagnement
à l'innovation dans les produits biologiques

1 Une aide stratégique et opérationnelle

- ⊕ 7 demi-journées d'accompagnement individuel, réalisées par un consultant spécialisé en stratégie que le lauréat choisira parmi une sélection d'experts identifiés
- ⊕ 4 séminaires collectifs, animés par le Cluster Bio avec des experts, dont 1 avec notre partenaire Botanic. Les thèmes abordés seront définis par les entreprises lauréates. Des moments privilégiés entre porteurs de projets pour partager votre expérience.

2 Des services offerts par le Cluster Bio

- ⊕ Une veille marché ad-hoc de votre projet
- ⊕ 1 jour de formation sur le catalogue 2019-2020
- ⊕ 1 participation à la journée financement fin 2019
- ⊕ Un pass 2 jours à la convention d'affaires internationale B.I.O. N'Days 2020

3 Plus de visibilité

- ⊕ Le droit d'utilisation du label « Lauréat BIO'innov 2019 »
- ⊕ Une vidéo de présentation du projet-lauréat
- ⊕ Une communication privilégiée : réseaux sociaux, communiqué de presse, articles de blog ...
- ⊕ La mise en avant du projet/produit dans la vitrine innovation du Cluster Bio à Natexpo 2019 et à B.I.O. N'Days 2020



Depuis 13 ans, BIO'innov soutient l'innovation bio avec l'appui de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

- 106 projets innovants accélérés
- 297 dossiers étudiés
- 426 jours d'accompagnement

L'expertise Botanic apportée aux lauréats de cette édition BIO'innov 2019!

Partenaire inédit cette année, Botanic dédiera une journée aux lauréats du programme pour les conseiller sur leur positionnement et stratégie commerciale.



À QUI S'ADRESSE BIO'INNOV ?

Vous êtes porteur de projets ou vous avez une entreprise régionale avec un projet bio dans :

- L'agroalimentaire certifié Agriculture Biologique
- La cosmétique certifiée Cosmébio, Nature et Progrès, Ecocert...
- Le textile en fibres issues de l'agriculture biologique
- Les produits d'entretien écologiques certifiés Ecolabel européen, Ecocert...

En déposant un dossier de candidature*, vous bénéficiez déjà :

- 1 D'un accompagnement par le Cluster Bio dans la réalisation de votre dossier de candidature et la préparation de votre pitch.
- 2 D'une rencontre privilégiée avec les financeurs de l'innovation le 17 septembre.
- 3 D'un retour d'experts sur votre dossier et votre projet.

*Ce programme d'innovation est réservé aux entreprises à jour de leur cotisation au Cluster Bio. Découvrez toutes les raisons d'adhérer sur www.cluster-bio.com

COMMENT ÊTRE LAURÉAT BIO'INNOV 2019 ?

Pour faire partie des 8 lauréats, le comité de sélection portera un regard particulier sur les critères suivants :

- Le caractère innovant et différenciant du projet
- L'effet de levier que représente le programme pour l'entreprise
- Le potentiel de création d'emplois
- Le potentiel commercial
- La capacité du porteur de projets à pérenniser son projet
- La présentation et la clarté du projet

Cet accompagnement bénéficie d'une prise en charge financière partielle de la Région. La participation des entreprises lauréates au programme est ramenée à une contribution de 2 590 € HT (valeur estimée du programme : 7 500 € HT).

COMMENT CANDIDATER ?

Téléchargez votre dossier de candidature sur notre site www.cluster-bio.com > rubrique Innovation.

Envoyez-le par mail à Lauriane Lubert : llubert@cluster-bio.com – 06 21 06 56 97

Les dates à retenir :



- Présélection de 15 candidats par le jury d'experts



- Pitch des 15 candidats et sélection des 8 lauréats
- Choix de son consultant parmi les centres de compétences du Cluster Bio
- Rencontre avec des financeurs de l'innovation

Date limite de dépôt des dossiers : 30 août 2019

Plus d'infos sur www.cluster-bio.com